

Vers un inventaire informatisé des traductions latines d'œuvres vernaculaires

L'un des aspects les moins étudiés de l'activité de traduction au Moyen Âge est celui des « traductions latines d'œuvres en langues vernaculaires ». A l'issue d'une journée d'études consacrée au recensement et à la méthodologie qu'exige l'étude de ces traductions, le groupe Tradlat est né. Formé d'un petit groupe de chercheurs – en grande majorité latinistes et romanistes – sensibilisés à cette question, Tradlat envisage de développer un projet de recherche spécifique associant un recensement le moins incomplet possible, progressivement intégré à une base de données consultable sur le web, et un site d'information et de publication. Le souhait des participants est la mise en commun des découvertes faites au hasard de leurs recherches sur les manuscrits.

Du fait des spécialités des « membres fondateurs » du groupe, le domaine des œuvres d'origine française tend à être abordé le premier. Toutefois, il peut apparaître comme le moins bon pour servir de point de départ à une telle enquête, car, dans les derniers siècles du Moyen Âge, le français a fait fonction, après le latin, de langue véhiculaire : compris à un niveau « international », sur le sol anglais après 1066, dans la péninsule Ibérique et dans les États italiens, les textes composés en français pouvaient souvent être accessibles directement sans recours obligatoire à une traduction latine ou vernaculaire, ce qui n'était pas le cas pour d'autres langues vernaculaires moins diffusées. Difficulté supplémentaire : d'une part, à peu près toutes les langues vernaculaires de l'Europe médiévale ont produit des œuvres originales susceptibles d'avoir été traduites en latin ; d'autre part, les traductions d'une langue vernaculaire dans une autre entrent en concurrence avec les traductions latines de la même œuvre vernaculaire de départ. L'enquête doit ainsi porter sur tout l'espace européen : l'ampleur du sujet dépasse évidemment les forces de quelques chercheurs.

Les traductions latines de la science antique

La culture médiévale latine entretient avec les langues des trois autres grands groupes religieux et culturels avec lesquels elle est en contact (grec, hébreu, arabe) des rapports empreints de contradictions. Connus superficiellement, de manière fragmentaire et souvent inexacte, le grec et l'hébreu doivent leur haute valeur au fait qu'ils sont les langues d'origine des textes sacrés. Quant à l'arabe, il « n'était pas une langue absolument "étrangère" pour la culture latine : une partie du patrimoine philosophique et scientifique est arrivée en Europe pendant les XII^e et XIII^e siècles par le biais de traductions en latin de textes arabes ou d'anciens textes grecs, à leur tour traduits en arabe, éventuellement par la médiation du syriaque¹. » En outre, les traductions hébraïques² jouent entre le monde arabe et le monde latin un rôle médiateur qui, bien que secondaire, peut également être souligné : les traductions latines d'ouvrages écrits par des juifs – ou traduits par eux de l'arabe – visant à compléter le savoir nouveau, récemment découvert, qui était de source essentiellement arabe³.

Avec la prise de conscience de la nécessité d'apprendre les langues des peuples à évangéliser, pour privilégier la conviction et la controverse sur la conversion forcée, une

¹ Selon Gilbert DAHAN, Irène ROSIER, Luisa VALENTE, « L'arabe, le grec, l'hébreu et les vernaculaires », dans Sten Ebbesen (éd.), *Sprachtheorien in Spätantike und Mittelalter*, Tübingen, 1995, p. 267 [265-321] (*Geschichte der Sprachtheorie*, 3).

² Voir Gilbert DAHAN, *Les intellectuels chrétiens et les juifs au Moyen Âge*, Paris, 1990, p. 335-336.

³ Voir C.S.F. BURNETT, « Some Comments on the Translating of Works from Arabic into Latin in the Mid-Twelfth Century », dans Albert ZIMMERMANN et Ingrid CRAEMER-RUEGENBERG (éd.), *Orientalische Kultur und Europäische Mittelalter*, Berlin-New York, 1985, p. 161-171 (*Miscellanea mediaevalia*, 17).

approche philologique plus attentive se fait jour au XIII^e siècle. Déjà au XII^e siècle, Pierre le Vénéral, inspectant les monastères bénédictins d'Espagne, avait confié, séparément, à l'Anglais Robert de Ketene et au Dalmate Hermann de Carinthie le soin de traduire le Coran⁴ et la vie de Mahomet⁵ en latin : *De generatione Machumet et nutritura*. Une deuxième traduction latine du Coran devait suivre, établie en 1209-1210, par Marc de Tolède. Dès lors, les traductions latines du grec, de l'arabe, de l'hébreu allèrent se développant⁶, confirmant le latin dans son rôle de langue de culture et de transmission écrite.

Dès le XVI^e siècle, les traductions et les traducteurs latins de l'arabe, de l'hébreu et du grec ont attiré l'attention des éditeurs et des érudits. Ces traductions, dont beaucoup transmettent au monde occidental la science antique par le truchement de l'arabe ou de l'hébreu, n'entrent pas dans notre champ de recherche. Certes, nombre d'entre elles font intervenir un intermédiaire arabisant ou hébraïsant pour une traduction en vernaculaire⁷, traduction immédiatement interprétée et transcrite en latin. Ce rôle d'intermédiaire des langues vernaculaires – le plus souvent catalan ou castillan, mais aussi provençal, français ou italien – entre les œuvres originales en arabe – c'est le cas du traité de diététique d'Albucasis, des œuvres astrologiques d'Abraham Ibn Ezra⁸ – ou en hébreu – c'est le cas d'une partie du livre V des *Guerres du Seigneur* de Gersonide⁹, traduite en provençal par l'auteur lui-même à l'intention de son collaborateur latiniste Pierre d'Alexandrie – et le latin est bien attesté, mais souvent cet intermédiaire vernaculaire n'a été qu'oral : par exemple, pour le *Liber de judiciis astrologie* d'Ali ben Ragel, traduit de l'arabe en latin en 1256 par Gilles de Thebaldes¹⁰, aidé de Pierre de Reggio, d'après la version espagnole de Yehûdâ ben Môshê¹¹. Aussi cet intermédiaire vernaculaire n'a-t-il pas laissé d'autre trace qu'une rapide mention dans le prologue de la traduction écrite en latin.

Du fait de leur spécificité, de leur reconnaissance bien établie dans la communauté scientifique¹² et des difficultés linguistiques particulières qu'elles présentent, nous avons

⁴ Voir Marie-Thérèse d'ALVERNY, « Deux traductions latines du Coran au Moyen Âge », dans *Archives d'histoire doctrinale et littéraire du Moyen Âge*, t. 16 (1947-1948), p. 69-131.

⁵ Voir Johann FÜCK, *Die arabischen Studien in Europa bis in den Anfang des 20. Jahrhunderts*, Leipzig, 1955, p. 8-9.

⁶ Un répertoire fort utile a été établi par Gilbert DAHAN (« Les traductions latines du grec, de l'arabe et de l'hébreu », dans Jacques BERLIOZ (dir.), *Identifier sources et citations*, Turnhout, 1994, p. 47-75 [*L'atelier du médiéviste*, 1]).

⁷ Voir Marie-Thérèse d'ALVERNY, « Les traductions à deux interprètes, d'arabe en langue vernaculaire et de langue vernaculaire en latin », dans *Traductions et traducteurs au Moyen Âge, Colloque international du CNRS, Paris, 26-28 mai 1986*, Paris, 1989, p. 193-206.

⁸ D'après Lynn THORNDIKE, « The Latin Translations of the Astrological Tracts of Abraham Avenezra », dans *Isis*, t. 35 (1944), p. 393-302 et Raphael LEVY, « A Note on the Latin Translators of Ibn Ezra », dans *Isis*, t. 37 (1947), p. 153-155.

⁹ Voir Gilbert DAHAN, « Les traductions latines médiévales des œuvres de Gersonide », dans *id.* (éd.), *Gersonide en son temps. Science et philosophie médiévales*, Louvain, 1991, p. 329-368.

¹⁰ « quem Ibuda, filius Musce, transtulit de arabico in maternum idioma et quem Egidius de Tebaldis Parmensis aule protonotario transtulit in latinum. » (Pavie, Bibl. Univ., Aldini 459, f. 1).

¹¹ Yehûdâ ben Môshê fut l'un des « piliers » de l'entreprise de traduction patronnée par Alphonse X le Sage (1252-1284) : voir Clara FOZ, « Pratique de la traduction en Espagne au Moyen Âge : les travaux tolédans », dans Roger ELLIS (éd.), *The Medieval Translator*, II, Londres, 1991, p. 38 [29-43] (*Western Publications in Medieval Studies*, 5).

¹² Un projet d'inventaire des traductions latines d'œuvres grecques et des commentaires latins des auteurs grecs et latins avait été lancé en 1945 par le Committee on Renaissance Studies of the American Council of Learned Societies et adopté en 1950 par l'Union Académique Internationale (voir Paul Oskar KRISTELLER, « Mediaeval and Renaissance Latin Translations and Commentaries », dans *Speculum*, t. 26 [1951], p. 583-584) : il a donné naissance à force travaux de grande envergure, comme l'*Aristoteles Latinus* et le *Corpus Platonicum Medii Aevi*. Avant tout, ce projet a abouti à la publication de huit tomes du *Catalogus translationum et commentariorum*

choisi de ne pas considérer ces traductions latines issues de l'arabe, du grec ou de l'hébreu, qu'elles aient eu ou non un intermédiaire vernaculaire. Nous concentrerons nos efforts sur le défrichage du champ encore relativement neuf des traductions latines issues d'œuvres vernaculaires européennes au Moyen Âge, ce qui inclut naturellement les rétro-traductions latines dans lesquelles l'œuvre latine première a été purement et simplement oubliée au profit de sa traduction en langue vernaculaire, qui acquiert le statut d'un original et est alors retraduite en latin.

Les premières traductions latines d'œuvres vernaculaires

Les problèmes de communication posés par l'apparition et le développement des langues vernaculaires – dérivées du latin, comme les langues romanes – ou par la renaissance des langues anglo-saxonnes et germaniques, furent modifiés quand ces langues entrèrent en concurrence avec le latin comme langues littéraires¹³, aussi bien comme véhicules de traduction à partir du latin que comme langues de production¹⁴ d'œuvres originales.

Le corpus retenu est vaste : si les documents de la pratique – chartes¹⁵ et cartulaires – présentent du fait de leur nature même des cas fréquents de traduction de vernaculaire au latin ou de latin vers une langue vernaculaire, voire des cas de double rédaction, ces documents, non littéraires, n'entrent pas dans notre objet d'étude. Nous nous limiterons aux textes littéraires¹⁶ au sens le plus large : des œuvres historiques, lyriques, morales, religieuses, scientifiques, techniques, aux œuvres prononcées dans une langue vernaculaire pour un public non latiniste, comme les sermons et discours.

Le rapide relevé qui suit se veut une simple esquisse de l'apparition du phénomène des « traductions latines d'œuvres vernaculaires » en Europe occidentale. Une mosaïque de dialectes¹⁷ règne à l'intérieur des différentes aires linguistiques vernaculaires : que l'on songe

entre 1951 et 2003. Cependant, comme nous le signale John B. Dillon, de l'Université du Wisconsin, que nous avons plaisir à remercier ici, ce projet ne tient compte que des traductions latines de textes grecs écrits avant 600 après J.-C. et ignore donc le grec qui était parlé dans le sud de l'Italie au Moyen Âge et qui avait, de fait, un statut de langue vernaculaire comparable à celui du français.

¹³ Voir sur ce sujet les actes du Colloque international de Louvain sur « L'essor des langues vernaculaires écrites en Europe occidentale – The Dawn of the Written Vernacular in Western Europe » organisé du 18 au 20 mai 2000 par la Katholieke Universiteit : Michèle GOYENS et Werner VERBEKE (dir.), *The Dawn of the Written Vernacular in Western Europe*, Leuven, 2003 (*Mediaevalia Lovaniensia*, sér. 1, vol. 33).

¹⁴ Le latin dit « vulgaire » ayant été utilisé plus longtemps dans les États italiens que dans les autres pays européens, la littérature d'expression italienne naît plus tard que les littératures en français, en langue d'oc, en anglais et en allemand (d'après Paul Oskar KRISTELLER, « Latein und Vulgärsprache in Italien des 14. und 15. Jahrhunderts », dans *Deutsches Dante-Jahrbuch*, t. 59 (1984), p. 10 [7-33]). Voir aussi le répertoire établi par : Ferruccio BERTINI, *Letteratura latina medievale in Italia (secoli V-XIII)*, Busto Arsizio, 1988.

¹⁵ L'intérêt linguistique de ces documents est souligné par Jacques MONFRIN (« Le latin médiéval et la langue des chartes », dans *Vivarium*, t. 7 [1969], p. 81-98) qui rappelle que, dans la France du Nord, « les mêmes hommes usaient indifféremment, et sans le moindre embarras, de l'une ou l'autre langue » (p. 95).

¹⁶ Si dès le milieu du VII^e siècle apparaissent en Gaule mérovingienne des textes vulgaires latinisés, « les rédacteurs n'ont pas encore conscience de manier un système linguistique qui serait nouveau », selon Michel BANNIARD (*Viva voce. Communication écrite et communication orale du IV^e au IX^e siècle en Occident latin*, Paris, 1992, p. 291 [Collection des Études Augustiniennes, série Moyen Âge et Temps Modernes, 25]) : dès lors, il n'y a pas encore « traduction » au sens strict.

¹⁷ L'Italie donne un bon exemple de cette mosaïque de dialectes. Paul Oskar KRISTELLER (*art. cit.*, p. 11) explique la suprématie du dialecte toscan sur les autres dialectes italiens par le fait que Florence, capitale culturelle, n'avait pas, jusqu'au milieu du XIV^e siècle, d'université où cultiver le latin, contrairement à Bologne : ceci encouragea le développement d'une littérature proprement toscane; ainsi, parmi le grand nombre de commentaires suscités par la *Commedia*, tous les commentaires en italien du XIV^e siècle sont l'œuvre de Toscans, tandis que les commentaires en latin sont le travail d'Italiens non toscans (à l'exception notable du commentaire latin de Jacopo della Lana). La liste de ces commentaires a été dressée par August BUCK, *Dantes Commedia und die Dante-Rezeption des 14. und 15. Jahrhunderts*, dans *Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters*,

seulement que le Vénitien Marco Polo aurait dicté en français à un Pisan dans une prison génoise ! Cette dispersion contribue à la difficulté de l'identification des traductions latines, difficulté encore accrue par le peu d'intérêt porté à ces textes par les spécialistes de la naissance des langues vernaculaires. Aussi ne faut-il considérer les lignes qui suivent que comme le résultat d'un sondage ne présentant aucune garantie chronologique sûre, ni aucune prétention à une impossible exhaustivité : les langues envisagées ici sont les principales langues romanes (français, langue d'oc, italien, castillan, catalan) et quelques langues germaniques (allemand, néerlandais) et anglo-saxonne (anglais).

Si, dans les terres d'oïl, la pratique de la prédication au peuple en langue française apparaît généralisée au XIII^e siècle, longtemps la mise en forme littéraire du sermon se fit après coup en latin. Selon la formule de Vittorio Coletti¹⁸, « la "latinisation" était le seul moyen qui permettait aux sermons en langue vulgaire de résister à l'usure du temps et de gagner la dignité de l'écrit ».

Un seul sermon écrit en français – le sermon d'Amiens¹⁹ (Paris, BNF, Picardie 158, f. 131v-138v) prononcé vers 1276 dans une paroisse du diocèse d'Amiens – correspond pour le XIII^e siècle à une prédication orale française antérieure. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que le début du phénomène « traduction d'œuvre vernaculaire en latin » ait concerné le genre homilétique : on en veut pour preuve les soixante-dix homélies prononcées entre 1168 et 1175 en français par l'évêque de Paris, Maurice de Sully²⁰, avant d'être traduites en latin.

À la même époque, un événement de grande importance pour l'histoire des pays anglo-saxons, l'assassinat de Thomas Becket dans sa propre cathédrale le 29 décembre 1170, inspira à Guernes de Pont-Sainte-Maxence²¹ un poème en français de plus de 6000 alexandrins, la *Vie de saint Thomas Becket* (rédigée entre 1172 et 1174 en Angleterre), qui fut remanié sous la forme d'un récit en latin dès 1176-1177 par Roger de Pontigny.

En langue d'oc, le phénomène débute non avec le sermon en langue vulgaire attribué à Arnaud Amalric, abbé de Grandselve, puis de Cîteaux en 1201-1202, qui fut traduit en latin avant 1203 par Alain de Lille²², mais dès la deuxième moitié du XII^e siècle (vraisemblablement vers 1176) avec la traduction latine par Richard de Pise²³ de *lo Codi*, version provençale établie vers 1165 et inspirée de la *Summa Codicis* (commentaire systématique du *Code de*

t. x, *Die italienische Literatur im Zeitalter Dantes und am Übergang vom Mittelalter zur Renaissance*, Heidelberg, 1987, p. 238-256.

¹⁸ D'après Vittorio COLETTI, *L'éloquence de la chaire. Victoires et défaites du latin entre Moyen Âge et Renaissance*, traduit de l'italien par Silvano Serventi, Paris, 1987, p. 64.

¹⁹ D'après Michel ZINK, *La prédication en langue romane avant 1300*, Paris, 1976, p. 206 et 208.

²⁰ Voir C. A. ROBSON, *Maurice de Sully and Medieval Vernacular Homily with the Text of Maurice's French Homilies from a Sens Cathedral Chapter MS.*, Oxford, 1952, p. 5 et 24.

²¹ Voir l'édition du poème français par : Emmanuel WALBERG, *Guernes de Pont-Sainte-Maxence, Vie de saint Thomas Becket*, Paris, 1936, et les éditions du récit latin par : John Allen GILES, *Vita sancti Thomae Cantuariensis*, Londres, 1846, t. 1, p. 1-90 (*Patres Ecclesiae anglicanae*) et James Craigie ROBERTSON, *Materials for the History of Thomas Becket, Archbishop of Canterbury*, Londres, 1879 (réimpr. Wiesbaden, 1965), t. 4, p. 1-79 (*Rerum Britannicarum Medii Aevi Scriptores*, roll series, 67, 4).

²² Alain de Lille naquit vers 1128 et mourut en 1203. Voir Marie-Thérèse d'ALVERNY, *Alain de Lille. Textes inédits*, Paris, 1965, p. 14.

²³ « a magistro Ricardo Pisano de vulgari in latinum noviter translata » (Albi, Bibl. municipale, 50). Voir pour la traduction latine : Hermann FITTING et Hermann SUCHIER (éd.), *Lo Codi : eine Summa codicis in provenzalischer Sprache aus der Mitte des XII. Jahrhunderts, I. Teil, Lo Codi in der lateinischen Übersetzung des Ricardus Pisanus*, Halle, 1906 (réimpr. Tübingen, 1968), et pour la version provençale : Felix DERRER (éd.), *Lo Codi : eine Summa codicis in provenzalischer Sprache aus dem XII. Jahrhundert, Die provenzalische Fassung des Handschrift A (Sorbonne 632)*, Zurich, Diss. Philosophische Fakultät, 1974.

Justinien). Sur cette traduction latine viendront se greffer une rétro-traduction en langue d'oc et une traduction en dialecte dauphinois²⁴.

Plus tard, vers le milieu du XIII^e siècle – vraisemblablement en 1243 d'après la double dédicace –, Uc Faidit rédigea en Italie pour deux seigneurs italiens de la cour de Frédéric II, Giacomo de Mora et Coraduccio de Sterleto, le *Donatz proensals*, traité de métrique doublé d'une grammaire de la langue d'oc, qui crée ses propres exemples au lieu de citer les troubadours; ce *Donatz proensals*²⁵ est accompagné d'une traduction latine dont l'auteur et la date sont inconnus. Le plus ancien manuscrit²⁶ du *Donatz proensals*, Florence, Bibl. Medicea-Laurenziana, Edili 187, copié au XIII^e siècle par une main italienne, conserve cette traduction latine disposée entre les lignes du texte en langue d'oc : elle a donc été ajoutée à un texte d'oc déjà complet. Il n'est pas exclu que l'auteur inconnu de cette traduction latine soit Uc Faidit lui-même.

Les lettres italiennes prirent leur autonomie plus tardivement²⁷, et la question des traductions latines se complique du fait qu'à partir du milieu du XIV^e siècle la culture laïque italienne redécouvre, pour près d'un siècle, l'usage du latin, après une époque d'expansion littéraire de la langue vulgaire. La « question de la langue » née au XVI^e siècle – certains²⁸ la font même remonter au *De Vulgari Eloquentia* de Dante, donc aux années 1303-1305 – a longtemps passionné les chercheurs²⁹. Toutefois, il est admis aujourd'hui que la littérature en prose vernaculaire fleurit en Toscane plus tôt que dans les autres régions, où le latin reste encore la langue littéraire d'élection ; mais nombreux sont, dès le début du XIV^e siècle, les lettrés italiens³⁰ qui composent aussi bien en latin qu'en toscan ou en d'autres dialectes³¹, ou qui traduisent leurs œuvres latines en langue vernaculaire, et le phénomène se poursuit au XV^e siècle. Cependant, le latin qui « retrouve ses privilèges »³² vers le milieu du XIV^e siècle n'est plus le latin médiéval, mais le latin classique des manuscrits anciens. Aussi n'y aurait-il rien d'étonnant à ce que les premières traductions latines d'œuvres vernaculaires se trouvent en Italie, comme en France, du côté de la littérature religieuse³³, de l'homilétique³⁴ et de l'hagiographie.

²⁴ Éditée par LOUIS ROYER et Antoine THOMAS, « La Somme du Code, texte dauphinois de la région de Grenoble... », dans *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques*, Paris, 1933, t. 42, p. I-XXXII et I-138.

²⁵ Voir J. H. MARSHALL (éd.), *The Donatz proensals of Uc Faidit*, Londres, New York, Toronto, 1969, p. 62 et 65 (*University of Durham Publications*).

²⁶ Ce volume est soigneusement décrit par l'éditeur du *Donatz*; voir J. H. MARSHALL, *ouvr. cit.*, p. 3-4. Il est signalé dans : *Mostra di codici romanzi delle biblioteche fiorentine*, Florence, 1957, L. 84, p. 71.

²⁷ Voir Paul Oskar KRISTELLER, *art. cit.*, p. 10 et Odile REDON et al., *Les langues de l'Italie médiévale*, Turnhout, 2002, p. 12-13 (*L'Atelier du médiéviste*, 8).

²⁸ Voir Maurizio VITALE, *La Questione della lingua*, Palerme, 1960; 2^e éd. Palerme, 1984, p. 15-20 (*Il punto : Collana di cultura contemporanea*).

²⁹ Voir les synthèses de Thérèse LABANDE-JEANROY, *La question de la langue en Italie*, Strasbourg, 1925, et de Robert A. HALL JR., *The Italian Questione della Lingua : An Interpretative Essay*, Chapel Hill, 1942.

³⁰ D'après Paul Oskar KRISTELLER, « The Origin and Development of the Language of Italian Prose », dans *Studies in Renaissance Thought and Letters*, Rome, 1956, p. 484-485 [473-493].

³¹ Comme en témoignent les deux anthologies procurées par Bruno MIGLIORINI et Gianfranco FOLENA, *Testi non toscani del Trecento*, Modène, 1952 (*Istituto di Filologia romanza dell'Università di Roma, Testi e Manuali*, 38) et *Testi non toscani del Quattrocento*, Modène, 1953 (*Istituto di Filologia romanza dell'Università di Roma, Testi e Manuali*, 39).

³² Voir COLETTI, *ouvr. cit.*, p. 109.

³³ On connaît ainsi plusieurs manuscrits contenant une version latine du *Cantique de Frère Soleil* de saint François d'Assise : voir Vittore BRANCA, *Il Cantico di Frate Sole, studio delle fonti e testo critico*, Florence, 1950, p. 5, note 1 : le manuscrit Paris, Bibliothèque de la Faculté de théologie protestante, 6, comporte le texte latin copié dans les interlignes du texte italien (éd. de ce manuscrit dans Paul SABATIER, *Le « Speculum perfectionis » ou mémoires de frère Léon*, t. II, Manchester, 1931, p. 230-232 [*British Society of Franciscan Studies*, 17]).

Relevant d'un tout autre genre littéraire, le texte de Marco Polo a été plusieurs fois traduit en latin et c'est dans cette langue qu'il a eu la plus large diffusion. La traduction la plus connue est due au dominicain de Bologne Francesco Pipino, dans les années 1315-1320 ; cette version latine a servi de base à de nombreuses traductions dans d'autres langues vernaculaires³⁵.

Le XIV^e siècle vit une autre traduction latine fameuse : la célèbre adaptation latine, par Pétrarque en 1374 – un an à peine avant la mort de Boccace et dans une lettre qu'il lui adressait –, de la dernière nouvelle du *Décaméron* (*Griselda*). C'est de cette traduction latine et non de l'original toscan que devait naître l'immense popularité de l'histoire de Griseldis au Moyen Âge. Devait suivre une traduction latine versifiée de la *Commedia* de Dante, commencée par Matteo Ronto³⁶ en hexamètres peu après 1392. Un contemporain de Matteo Ronto, Giovanni da Serravalle (mort en 1445), produisit quant à lui, au début du XV^e siècle, une traduction latine en prose de la *Commedia*.

La péninsule Ibérique offre jusqu'au XV^e siècle le spectacle d'un émiettement politique et linguistique sans égal. Les nombreux comtés, principautés et royaumes, qui surgirent lors des campagnes menées par les chrétiens – pour essayer de récupérer les territoires perdus à la suite de l'invasion arabo-berbère – dans le processus qui sera plus tard nommé Reconquista, s'unissaient et se divisaient souvent au gré des mariages et des héritages. Aux XII^e et XIII^e siècles, lors de l'éclosion des littératures en langue vulgaire, la situation politique n'était pas encore simple, même si l'on assistait progressivement à une concentration des pouvoirs.

À cette situation correspondait une fragmentation linguistique importante : ainsi au nord de la péninsule, on trouvait le gallego-portugais, l'asturien, le castillan, le basque, l'aragonais et le catalan. Une certaine répartition des rôles s'établit avec l'expansion chrétienne progressive vers le sud, pendant qu'une société de cohabitation avec les minorités religieuses juives et musulmanes s'installait dans les royaumes chrétiens. Dans les royaumes de la partie occidentale, en Castille et en León, l'expression littéraire se développa en gallego-portugais – langue³⁷ qui « régna » pendant la quasi-totalité des XIII^e et XIV^e siècles sur la poésie langoureuse des *cancioneiros*, transmettant l'influence des poètes français – et en castillan, tandis que dans la partie orientale, dans les royaumes de la couronne catalano-aragonaise, c'est en aragonais mais surtout en catalan que la littérature vernaculaire prit corps, faisant toutefois une large part à l'occitan pour la poésie.

Le castillan étant aux XIII^e et XIV^e siècles employé de préférence, dans les royaumes de la partie occidentale, pour les textes épiques, historiques et scientifiques, il n'y a rien d'étonnant à ce que la continuation de la *Chronique* de Rodrigue de Tolède, la *Chronique des rois de Castille* (1248-1305) rédigée « in romancio » (en castillan) par Jofré de Loaisa³⁸, archidiacre de Tolède, fût transposée en latin vers 1305, à la demande de Jofré lui-même, par

³⁴ Ainsi les sermons prêchés « in vulgari » par Federico Visconti, archevêque de Pise (1254-1277), et conservés sous une forme latine : voir Celestino PIANA, « I sermoni di Federico Visconti, arcivescovo di Pisa (+ 1277), (Cod. Laurenz. Plut. 33 sin 1) », dans *Rivista di storia della Chiesa in Italia*, t. 6 (1952), p. 231-248. Les synthèses les plus récentes sont celles de Carlo DELCORNO, « Predicazione volgare dei secoli XIII-XV », dans *Dizionario critico della letteratura italiana*, dir. Vittore BRANCA, Turin, 2^e éd. 1986, t. 3, p. 534 [532-544] et du même auteur *Scrittura religiosa: forme letterarie dal Trecento al Cinquecento*, Bologne, 2003.

³⁵ Voir Jacques MONFRIN, *La tradition du texte*, dans *Marco Polo, Le livre des merveilles (manuscrit français 2810 de la Bibliothèque nationale de France, Paris)*, Lucerne, 1996, p. 341-342 [337-351].

³⁶ Né en Crète de parents vénitiens, Matteo Ronto fut d'abord soldat, puis moine au Monte Oliveto, près de Sienne; il mourut le 14 octobre 1442 : voir W. LEONARD GRANT (« European Vernacular Works in Latin Translation », dans *Studies in the Renaissance*, t. 1 (1954), p. 121, note 7 [120-156]).

³⁷ D'après Georges LE GENTIL, *La littérature portugaise*, Paris, 2^e éd., 1995, p. 19-20 (*Série lusitane*, 7).

³⁸ Voir l'édition de la traduction latine, contenue dans le manuscrit Paris, Bibl. de l'Arsenal, 982, f. 92v-97, par Alfred MOREL-FATIO, « Chronique des rois de Castille (1248-1305) par Jofré de Loaisa », dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. 59 (1898), p. 325-378.

un chanoine de Cordoue, Armand de Crémone. Il s'agit là vraisemblablement de la première traduction latine d'une œuvre vernaculaire de la Péninsule.

Un peu plus tardive fut la traduction latine entreprise en 1313-1314 par le dominicain catalan Pierre Marsile et offerte par lui à Jacques II, roi d'Aragon (1291-1327) et de Sicile (1285-1295) à la fin de la messe célébrée le jour de la fête de la Trinité de 1314 au couvent des frères prêcheurs de Valence. Sous le titre *Liber gestorum Jacobi primi*³⁹, Marsile avait traduit en l'amplifiant le *Llibre dels feits del rei en Jacme*, qui relatait les exploits de Jacques I^{er} le Conquérant, roi d'Aragon de 1213 à 1276. Son but aurait été d'attirer l'attention du pape Clément V, l'Aquitain Bertrand de Got, sur la « croisade » que Jacques II voulait promouvoir dans la péninsule Ibérique contre les musulmans. La traduction latine s'inscrivait également dans la continuité de l'historiographie latine autour de la maison royale catalane : le *Liber gestorum Jacobi primi* pouvait être perçu comme une suite des *Gesta comitum Barcinonensium et regum Aragonum*, composés au XIII^e siècle au monastère de Ripoll et exposés à plusieurs reprises, la dernière fois entre 1303 et 1314, à l'époque même de la traduction de Marsile.

L'antériorité du *Llibre dels feits del rei en Jacme* sur le *Liber gestorum Jacobi primi*⁴⁰ a fait longtemps l'objet de controverse, mais elle est maintenant bien établie⁴¹. En outre, des passages d'une traduction catalane du texte latin de Pierre Marsile⁴² servirent de base au XIV^e siècle au *Sermó de la conquesta*, habituellement prêché le 31 décembre pour la fête de l'Étendard.

Dans le monde germanique, la première traduction latine pourrait être celle que donna Ekkehard IV (v. 998-v. 1060) du *Lobgesang auf den heiligen Gallus*, composé par le moine bénédictin Ratpert⁴³ vers la fin du IX^e siècle et aujourd'hui perdu. Plus récente, puisque datée vers 1212-1218, mais plus « connue » est la traduction de l'épopée historique en vers allemands *Herzog Ernst*⁴⁴ par Odon de Magdebourg⁴⁵ en 3600 hexamètres sous le titre *Gesta*

³⁹ Le *Liber gestorum Jacobi primi* nous a été conservé par cinq manuscrits, dont les plus importants sont le manuscrit Barcelone, Bibl. Universitaria, 64, incomplet mais qui présente une version autographe du début du XIV^e siècle, avec nombreuses corrections, et le manuscrit Barcelone, Bibl. de Catalunya, 1018, copie complète du début du XVI^e siècle, qui avait appartenu à l'historien aragonais Jérôme Zurita.

⁴⁰ Voir l'édition de María de los Desamparados MARTÍNEZ SAN PEDRO, *La crónica latina de Jaime I, Edición crítica, estudio preliminar e índices*, Almería, 1984.

⁴¹ Voir Antoni M. BADIA I MARGARIT, « Punks de confluència entre la versió llatina i la versió catalana de la Crónica de Jaume I », dans *Estudis de llengua i literatura catalanes*, Barcelone, 1990, t. 21 (*Miscel·lània Joan Bastardas*, 4).

⁴² D'après Gabriel ENSENYAT PUJOL, *La literatura catalana medieval a Mallorca*, Majorque, 1999, p. 31-32 (*Conèixer Mallorca*, 6).

⁴³ Nous remercions vivement le professeur James W. Marchand, de l'Université de l'Illinois à Urbana-Champaign, qui nous a signalé cette traduction latine particulièrement ancienne pour le monde germanique. Voir *Ratperts Lobgesang auf dem heiligen Gallus*, dans Karl MÜLLENHOFF et Wilhelm SCHERER (éd.), *Denkmäler deutsche Poesie und Prosa aus den 8.-12. Jahrhundert*, 1^e éd. Berlin, 1864, 3^e éd. revue par Elias von STEINMEYER, Berlin, 1892, p. 78-85, n^o XII. Les éditions du poème latin sont nombreuses, en particulier celles qui reproduisent la rédaction A : voir Jacob GRIMM et Andreas SCHMELLER, « Ratperts Carmen de St. Gallo », dans *id.* (éd.), *Lateinische Gedichte des x. und xi. Jahrhundert*, Göttingen, 1938, p. xxv et xxx-xxxvi, et Édélestand DU MÉRIL, *Poésies populaires latines antérieures au douzième siècle*, Paris, 1843, p. 156-161. Une édition synoptique des trois manuscrits latins conservés a été établie par : Peter OSTERWALDER, *Das Althochdeutsche Galluslied Ratperts und seine lateinischen Übersetzungen durch Ekkehart IV : Einordnung und kritische Edition*, Berlin - New York, 1982 (*Das Althochdeutsche von St. Gallen*, 6).

⁴⁴ Les deux versions en moyen-haut-allemand ont été éditées plusieurs fois, en particulier par : Cornelia WEBER, *Untersuchung und überlieferungskritische Edition des Herzog Ernst B, mit einem Abdruck der Fragment von Fassung A*, Göppingen, 1994 (*Göppinger Arbeiten zur Germanistik*, 611). Un remaniement allemand plus récent a été édité par Hans-Friedrich Rosenfeld, *Herzog Ernst D (wahrscheinlich von Ulrich von Etzenbach)*, Tübingen, 1991 (*Alteutsche Textbibliothek*, 104).

⁴⁵ D'abord publié par Edmond MARTÈNE et Ursin DURAND (*Thesaurus novus anecdotorum*, Paris, 1717, t. 3, col. 307-376), le poème d'Odon a été réédité : voir Brigit GANSWEIDT, *Der "Ernestus" des Odo von Magdeburg, Kritische Edition ...*, München, 1989 (*Münchener Beiträge zur Mediävistik und Renaissance-Forschung*, 39).

Ernesti ducis. Ce poème latin devait faire l'objet au milieu et à la fin du XIII^e siècle de deux mises en prose latine⁴⁶, œuvres d'adaptateurs inconnus.

Pour les lettres néerlandaises, c'est vraisemblablement le *Van den Vos Reinaerde* qui fut le premier texte à être traduit en latin (en 1850 vers) par Baudouin le Jeune au XIII^e siècle sous le titre *Reynardus Vulpes*⁴⁷.

Dans les pays anglo-saxons, si les efforts du premier abbé d'Eynsham, Aelfric (vers 955-1014), réussirent à hausser l'anglais au niveau d'une langue de prestige à l'égal du latin, la bataille d'Hastings (1066) entraîna, avec l'arrivée des Plantagenêts et de leur entourage français, une régionalisation de l'anglais et son émiettement en dialectes, pendant que le français devenait la langue officielle du souverain. Pour de nombreuses années, l'Angleterre était devenue trilingue. La ré-émergence officielle de l'anglais⁴⁸ fut l'une des conséquences de l'essor économique et politique de la bourgeoisie londonienne, originaire des Midlands, au XIV^e siècle. Dès lors, le français – un franco-normand – coupé du continent par les désordres politiques devait s'étioler et les conditions être réunies pour que des œuvres composées en anglais fussent traduites en latin.

Toutefois, la première œuvre de la littérature anglaise à témoigner d'une traduction en latin⁴⁹ pourrait être très ancienne : ce serait le premier poème en ancien anglais, l'*Hymne* composé par Caedmon au VII^e siècle. Le poème n'a pas subsisté sous sa forme originale, mais dans une adaptation latine faite par Bède le Vénérable et insérée dans son *Historia Ecclesiastica*⁵⁰, achevée en 731. Dans le cas, nettement plus récent de l'*Ancrene Wisse*⁵¹ (ou *Ancrene Riwe*) composée après 1236 – et non entre 1215 et 1222 comme on l'a cru longtemps⁵² –, pour trois nobles recluses qui résidaient à Derfold, non loin de l'abbaye de Wigmore – à la frontière occidentale des Midlands –, l'original vernaculaire a été conservé. C'est l'œuvre d'un inconnu, vraisemblablement un dominicain de l'abbaye de Chester, fondée

⁴⁶ Les deux mises en prose latines ont été éditées respectivement : la première par Paul LEHMANN (« Gesta Ernesti ducis », dans *Abhandlungen der bayerischen Akademie der Wissenschaften, Philosophische, philologische und historische Klasse*, t. 32, 5 [1927], p. 3-38), puis par Peter Christian JACOBSEN et Peter ORTH (*Gesta Ernesti ducis : die Erfurter Prosa-Fassung der Sage von den Kämpfen und Abendteuern des Herzogs Ernst*, Erlangen, 1997 [*Erlanger Forschungen, Reihe A. Geisteswissenschaften*, 82]), la seconde par Moriz HAUPT (*Herzog Ernst, dans Zeitschrift für deutsches Alterthum*, t. 7 [1849], p. 193-252 [193-303]), puis par Thomas EHLEN (*Historia ducis Bavaria Ernesti; Kritische Edition des "Herzog Ernst" C und Untersuchungen zur Struktur und Darstellung des Stoffes in den volkssprachlichen und lateinischen Fassungen*, Tübingen, 1996 [*ScriptOralia*, 96]).

⁴⁷ Voir l'édition de R.B.C. HUYGENS, *Reynardus Vulpes. Die latijne Reinaert-Vertaling van Balduinus Iuvenis*, Zwolle, 1968, et l'étude de J.M. JONKERS, *Reynardus en Reynaert*, thèse de doctorat, Rijksuniversiteit Groningen, 1985.

⁴⁸ D'après André CRÉPIN et Hélène TAURINYA DAUBY, *Histoire de la littérature anglaise du Moyen Âge*, Paris, 1993, p. 54.

⁴⁹ La traduction en latin de recueils de lois anglaises paraît avoir été assez courante à époque ancienne, mais la datation précise de ces corpus juridiques pose de nombreux problèmes aux non-spécialistes. Voir Patrick WORMALD, *Legal Culture in the early Medieval West. Law as Text, Image and Experience*, Londres - Rio Grande, 1999.

⁵⁰ Éditée par Bertram COLGRAVE et R.A.B. MYNORS, *Bede's ecclesiastical History of the English People*, 1^e éd. Oxford, 1969, 2^e éd. Oxford, 1991, p. 396-400 (*Oxford Medieval Texts*).

⁵¹ Voir André CRÉPIN et Hélène TAURINYA DAUBY, *ouvr. cit.*, p. 55. Les différentes versions anglaises de l'*Ancrene Wisse* sont éditées dans les publications de l'*Early English Text Society* : ed. Mabel DAY, Oxford, 1952 (*EETS*, 225); ed. R. M. WILSON, Oxford, 1954 (*EETS*, 229); ed. A. C. BAUGH, Oxford, 1956 (*EETS*, 232); ed. W. H. TRETHEWEY, Oxford, 1958 (*EETS*, 240); ed. J. R. R. TOLKIEN, Oxford, 1962 (*EETS*, 249); ed. A. ZETTERSTEN, Oxford, 1963 (*EETS*, 252); ed. E. J. DOBSON, Oxford, 1972 (*EETS*, 267); ed. A. ZETTERSTEN, Oxford, 1976 (*EETS*, 274); ed. A. ZETTERSTEN and B. DIENSBURG, Oxford, 2000 (*EETS*, 310).

⁵² Selon Eric J. DOBSON, *The Origins of Ancrene Wisse*, Oxford, 1976, p. 15-16 et 316.

en 1236 ; l'attribution du texte à Brian de Lingen, de l'abbaye de Wigmore, a été écartée⁵³. L'évêque de Salisbury Simon de Gand (mort en 1315) en donna une version latine⁵⁴ moins d'un siècle plus tard : cette traduction entre en concurrence avec deux versions françaises⁵⁵ établies elles aussi sur des textes anglais.

Dans le domaine historique, l'*Historia regis Waldei* du moine anglais de Thetford, John Bramis⁵⁶, adaptation en prose latine d'une version – aujourd'hui perdue – en moyen anglais d'un poème anglo-normand anonyme datant du début du XIII^e siècle, l'*Estoire de Waldef*⁵⁷, est nettement plus récente, car elle ne remonte qu'au début du XV^e siècle.

Pour les pays scandinaves, la première traduction latine paraît avoir été celle de Saxo Grammaticus (v. 1150-v. 1220) qui aurait inséré des traductions latines de récits et de poèmes en ancien anglais et en ancien norrois au fil de sa narration des *Gesta Danorum*⁵⁸, commencées vers 1185 et terminées vers 1206.

Les limites de ce survol européen sont nettes : d'une part, la chronologie de ces premières traductions latines d'œuvres vernaculaires, très variable suivant la langue et même le dialecte d'origine, reste toute relative et susceptible d'être remise en cause par la découverte de nouveaux témoins; d'autre part, certaines langues vernaculaires n'ont pu être envisagées, faute de compétences : le franco-provençal, le basque, les langues celtiques, l'italo-grec... Par la formation et la spécialisation des membres fondateurs, le projet s'est naturellement tourné en priorité vers les traductions latines de textes écrits dans l'une ou l'autre des principales langues romanes. Toutefois, l'inclusion des autres grandes familles de langues d'Europe de l'Ouest (germaniques, celtiques et basque) n'est absolument pas exclue. (...) Le traitement des traductions latines d'une langue vernaculaire donnée ne dépend que de la collaboration d'un spécialiste compétent.

Une recherche encore embryonnaire

Deux articles de synthèse avaient marqué le début de l'étude des traductions latines d'œuvres vernaculaires : W. Leonard Grant (« European Vernacular Works in Latin Translation », dans *Studies in the Renaissance*, t. 1 [1954], p. 120-156) avait relevé les traductions latines publiées dans des ouvrages imprimés de la Renaissance jusqu'au XIX^e siècle ; André Vernet (« Les traductions latines d'œuvres en langues vernaculaires au Moyen Âge », dans *Traductions et traducteurs, Colloque international du CNRS, Paris, 26-28 mai 1986*, Paris, 1989, p. 225-241) s'était intéressé aux œuvres médiévales, surtout celles qui avaient pour origine un texte français. Les relevés de W. Leonard Grant et d'A. Vernet se recoupant partiellement, nous pouvons compter sur au moins soixante-dix cas dûment établis

⁵³ Voir Bella MILLETT, « The Origins of Ancrene Wisse : New Answers, New Questions », dans *Medium Aevum*, t. 61 (1992), p. 219-220 [206-228].

⁵⁴ Voir Charlotte D'EVELYN (éd.), *The Latin Text of the Ancrene Riwe, ed. from Merton College MS 44 and British Museum MS Cotton Vitellius E. VII*, Oxford, 1944 (*Early English Text Society*, 216).

⁵⁵ Voir le stemma des différentes versions anglaises, de la traduction latine et des traductions françaises dans Eric J. DOBSON, *The Origins of Ancrene Wisse*, Oxford, 1976, p. 287.

⁵⁶ Édité par R. IMELMANN, *Johannes Bramis, Historia regis Waldei*, Bonn, 1912 (*Bonner Studien zur englischen Philologie*, 4). Voir aussi M. Dominica LEGGE, *Anglo-norman Literature and its Background*, Oxford, 1963, p. 143 [143-156].

⁵⁷ Édité par Anthony J. HOLDEN, *Le roman de Waldef (Cod. Bodmer, 168)*, Coligny-Genève, 1984 (*Biblioteca Bodmeriana*, Textes, 5).

⁵⁸ Voir l'édition du texte latin par Jørgen OLRIK et Hans RAEDER, *Saxonis gesta Danorum, primum a C. Knabe et P. Herrmann recensita*, Copenhague, 1931 et 1957, 2 vol.; ce texte est reproduit dans : Saxo Grammaticus, *Gesta Danorum (début du XIII^e siècle)*, [Mouzeuil-Saint-Martin], 2003 (*7 textes fondateurs des Nations européennes*, 1) (*Les originaux*, 5).

pour le Moyen Âge, tous genres littéraires confondus. Ce nombre interdit de considérer comme négligeable le phénomène « traduction d'œuvre vernaculaire en latin » et laisse espérer de nouvelles découvertes⁵⁹, notamment parmi les œuvres composées dans les trois derniers siècles du Moyen Âge et au début de la Renaissance.

Les travaux tout récents laissent bien augurer des découvertes futures, surtout si l'on ajoute les cas « limites » que sont les rédactions doubles ou les « rétroversions » en latin. En ce qui concerne le cas particulier des rétro-traductions latines, certaines sont fort célèbres, comme les *Enseignements à son fils Philippe*, de saint Louis⁶⁰, ou le *De vita curiali*, d'Alain Chartier⁶¹, dont la version française anonyme fera l'objet d'une rétro-traduction latine par Robert Gaguin. L'étude des traductions latines d'œuvres vernaculaires ne doit pas les négliger, ni faire oublier le phénomène beaucoup plus rare des doubles rédactions, celui où un auteur écrit lui-même la version latine de son œuvre ou bien accepte la traduction latine faite par ses disciples : c'est notamment le cas du philosophe majorquin Raymond Lulle, dont l'immense production livresque multilingue ne saurait s'expliquer que par l'assistance de certains de ses disciples et auditeurs. Raymond Lulle⁶², bien que se disant vers 1288 « non multum apud Latinos sermones consuetus »⁶³, savait assez de latin pour composer directement dans cette langue des œuvres aussi différentes les unes des autres que son *Arbor scientiae*⁶⁴ à Rome en 1295-1296, la *Logica nova*⁶⁵ à Gênes en mai 1303, la *Disputatio fidei et intellectus* à Montpellier en octobre 1303 ou le *Liber de venatione substanciae, accidentis et compositi*⁶⁶, écrit dans la même ville en février 1308. Toutefois, en 1311 – donc cinq ans avant sa mort – il préféra dicter à un tiers, un moine anonyme de la chartreuse de Vauvert à Paris, son autobiographie, cette *Vita coetanea*⁶⁷ qui semble avoir été élaborée comme une œuvre de propagande destinée au concile de Vienne.

En outre, « si nous accordons volontiers à un écrivain le droit de modifier à sa guise son propos quand il présente un ouvrage en double rédaction, certains traducteurs médiévaux se sont arrogé (...) cette liberté en remaniant le fond et la forme des œuvres tombées entre leurs mains »⁶⁸. De ce fait, il devient difficile de distinguer la traduction latine « pure » de l'adaptation qui constitue une sorte de « traduction-adaptation ». Ainsi, dans le premier quart

⁵⁹ Ces découvertes sont parfois « esquissées » dans les notes infrapaginales des éditions et des études de tradition manuscrite. À titre d'exemple, l'étude de Paul Oskar KRISTELLER (« Latein und Vulgärsprache in Italien des 14. and 15. Jahrhunderts », dans *Deutsches Dante-Jahrbuch*, t. 59 [1984], p. 7-33) offre (p. 32-33, note 79) une liste de traductions latines de nouvelles tirées du *Décameron*.

⁶⁰ Le texte français original et vraisemblablement autographe est perdu. Les *Enseignements* nous sont parvenus sous diverses formes longues ou abrégées, les unes et les autres en des textes latins et français, d'où de nombreuses controverses. La traduction la plus ancienne est une version latine abrégée insérée par Geoffroy de Beaulieu vers 1272-1275 dans sa *Vie de saint Louis*. Voir Léon LEVILLAIN, « Les Enseignements de saint Louis à son fils aîné Philippe », dans *Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France, année 1933*, Paris, 1933, p. 76-84 et André VERNET, « Langue et littérature latines au Moyen Âge », dans *École pratique des Hautes Études, IV^e section, Annuaire 1966-1967*, Paris, 1967, p. 309-310 [309-312].

⁶¹ Le *De vita curiali* d'Alain Chartier et le *Curial* sont édités par Pascale BOURGAIN-HEMERYCK, *Les œuvres latines d'Alain Chartier*, Paris, 1977 (*Sources d'histoire médiévale*).

⁶² Raymond Lulle (vers 1232 - 1315) avait aussi appris l'arabe et le pratiquait assez pour composer dans cette langue son *Libre de contemplació*, qu'il traduisit lui-même en catalan et qui fera l'objet d'une traduction latine par un de ses disciples sous le titre *Liber contemplationis*.

⁶³ D'après IVO SALZINGER (éd.), *Raymundi Lulli Opera I-VI, IX-X*, Mayence, 1721-1742 (réimpr. Francfort, 1965), t. 3, p. 450.

⁶⁴ Voir Pere VILLALBA VARNEDA (éd.), *Raimundi Lulli Opera Latina, 65, Arbor Scientiae*, Turnhout, 2000, t. 1, p. 5, note 2, et p. 52 (CCCM, CLXXX A).

⁶⁵ Voir Walter EULER (éd.), *Raimundi Lulli Opera Latina, 106-113*, Turnhout, 1998, p. x et 5 (CCCM, CXV).

⁶⁶ Édité par : Aloisius MADRE, Turnhout, 1998 (CCCM, CXIV).

⁶⁷ Voir Viola TENGE-WOLF (éd.), *Raimundi Lulli Opera Latina, 53, Tabula generalis*, Turnhout, 2002, p. 14, note 1 (CCCM, CLXXXI).

du xv^e siècle, Nicolas de Clamanges transposa en 64 hexamètres classiques, sous le titre : « *Descriptio vite rustice cum laude et commendatione* »⁶⁹, le poème intitulé « *Dit de Franc Gontier* »⁷⁰ composé par l'évêque de Meaux Philippe de Vitry en 4 huitains de décasyllabes; l'adaptateur, émule de Virgile, doubla ainsi la longueur de l'œuvre qui passa de 32 vers en français à 64 en latin. Puis le même Nicolas de Clamanges adapta de la même manière le poème composé par l'évêque de Cambrai Pierre d'Ailly, entre 1398 et 1402, en réplique au « *Dit de Franc Gontier* » de Philippe de Vitry : les « *Contredits de Franc Gontier* » en 4 huitains de décasyllabes donnèrent ainsi naissance à un poème latin en 83 hexamètres, la « *Descriptio vite tyrannice cum detestatione et reprobatione* »⁷¹. Comme les deux poèmes français, les deux adaptations latines⁷² sont conservées dans les mêmes manuscrits⁷³ pour finir par se retrouver avec leurs modèles français dans le même incunable⁷⁴, formant un dialogue littéraire à trois voix et en deux langues.

Il faut noter que dans les grands débuts de l'expansion de ce phénomène de traduction latine – aux XII^e et XIII^e siècles – le latin restait, pour l'Europe occidentale au sens moderne, la langue unique de la philosophie, de la théologie et de la liturgie, la langue par excellence de la diffusion scientifique, alors que le XIV^e siècle vit s'amplifier un grand mouvement de traductions dans les langues vernaculaires (en particulier le français⁷⁵ mais aussi l'italien, le castillan, le catalan) d'ouvrages philosophiques, moraux, encyclopédiques composés en latin. Déjà Alphonse X le Sage (1252-1284) avait imposé, comme langue de traduction⁷⁶, aux traducteurs tolédans qui travaillaient pour lui le « roman castillan » en lieu et place du latin, donnant par là à la langue espagnole le statut de langue de diffusion scientifique et philosophique. Un peu plus tard, les traducteurs royaux de l'entourage de Charles V (1364-1380) devaient contester de fait au latin l'exclusivité de l'expression savante : consacrant « une part importante de leur activité à exporter en domaine français la culture savante latine »⁷⁷, ces traducteurs furent amenés à repenser le rapport entre les deux langues.

⁶⁸ D'après André VERNET, « Les traductions latines d'œuvres en langues vernaculaires au Moyen Âge », dans *Traductions et traducteurs, Colloque international du CNRS, Paris, 26-28 mai 1986*, Paris, 1989, p. 228 [225-241].

⁶⁹ Titre donné par le manuscrit Montpellier, Bibl. École de Médecine, 87 (f. 224), partiellement autographe de Nicolas de Clamanges (voir Gilbert Ouy, « Autographes d'auteurs français des XIV^e et XV^e siècles : leur utilité pour l'histoire intellectuelle », dans *Studia zródoznancze. Commentationes*, t. 28 (1983), p. 88, 93 et 98 [69-103]).

⁷⁰ Le poème a été édité par Arthur PIAGET, « Le chapel des fleurs de lis par Philippe de Vitri », dans *Romania*, t. 27 (1898), p. 63-64 [55-92].

⁷¹ Titre donné par le manuscrit Montpellier, Bibl. École de Médecine, 87 (f. 225v) : voir ci-dessus.

⁷² Éditées par Alfred COVILLE, *Recherches sur quelques écrivains du XII^e et du XV^e siècle*, Paris, 1935, p. 277-278 et 278-279.

⁷³ Ce sont les manuscrits Berlin, Staatsbibliothek und Preussischer Kulturbesitz, Kupferstichkabinett 78.B.17, (f. 43-43v) et Turin, Bibl. nazionale, L.IV.3 (f. 135) pour les poèmes français et le volume partiellement autographe Montpellier, Bibl. École de Médecine, 87 (f. 224-225v) pour les œuvres de Nicolas de Clamanges.

⁷⁴ L'édition *Nicolaus de Clamangiis, Latinum super duabus materiis contrariis*, [Paris], [Guy Marchant], 1490, compte 4 ff. in-4°. Elle est conservée dans au moins deux exemplaires : à Londres, British Library, IA. 39615 (voir le *Catalogue of Books Printed in the XVth Century now in the British Museum*, Londres, 1949, t. VIII, p. 58) et à Paris, BNF, Rés. Y 2123 (voir Marie PELLECHET, *Catalogue des incunables des bibliothèques publiques de France*, Paris, 1897 [réimpr. Nendeln, Liechtenstein, 1970], t. 2, p. 552, n° 3799). Elle s'achève sur un explicit imprimé comportant la date : « Explicit latinum magistri Nicolai de Clamangiis super duabus materiis contrariis in significacione. Impressum anno Domini millesimo cccc nonagesimo, die quarta septembris ».

⁷⁵ Ce mouvement commencé sous Philippe le Bel atteint son apogée sous le règne de Charles V, pour se poursuivre à la cour de Bourgogne sous le duc Philippe le Bon (voir Serge LUSIGNAN, *Parler vulgairement. Les intellectuels et la langue française aux XIII^e et XIV^e siècles*, Montréal-Paris, 1986, p. 137-139).

⁷⁶ Voir Foz, *art. cit.*, p. 39-40.

⁷⁷ D'après LUSIGNAN, *ouvr. cit.*, p. 93.

Mais la place occupée par le latin médiéval – langue de science : nous n'en voulons pour preuve que le succès du récent colloque sur « Le Latin, langue du savoir, langue des savoirs » organisé à l'École Normale Supérieure⁷⁸ du 11 au 14 octobre 2000 – faisait de « la plupart des lettrés médiévaux des bilingues originaux en symbiose avec une langue de prestige dont ils étaient imprégnés dès leur scolarité élémentaire »⁷⁹.

Les questions posées par l'étude des traductions latines d'œuvres vernaculaires sont donc nombreuses. Quel rôle joue le latin médiéval – si éloigné du latin classique – quand il sert de langue de traduction à une œuvre vernaculaire ? Comment apprécier le registre latin adopté dans ces traductions ? Y a-t-il une sorte de « hausse du niveau hiérarchique » du texte ? Qui « traduit en latin » – des professionnels religieux ou laïcs, des amateurs plus ou moins éclairés – et dans quel milieu évoluent ces traducteurs d'œuvres vernaculaires en latin ? Comment ces traducteurs et leurs commanditaires/lecteurs ressentent-ils la relation entre leur langue « maternelle » et le latin ? Quelle est l'importance du vocabulaire vernaculaire passé dans les traductions latines et des graphies de type dialectal introduites dans le texte latin ? Quel est l'enjeu de la traduction en latin pour la diffusion d'une œuvre née vernaculaire ?

Aspects méthodologiques

L'identification des traductions latines d'œuvres vernaculaires peut être délicate du fait de l'absence très fréquente de prologue, donc de nom de traducteur et d'indication de traduction, mais aussi de l'absence de titre, d'explicit ou de colophon : dès lors appréhender le fait qu'un texte latin puisse être la traduction d'un original vernaculaire devient difficile. Seules peuvent aider les caractéristiques de la langue latine utilisée (mots calqués, voire repris sans être traduits; syntaxe de type vernaculaire; anglicismes, gallicismes, italianismes ...) et la connaissance de la possible œuvre-source. Très précieux sont aussi les recours au style direct dans les récits ou encore les phrases conservées dans les procès-verbaux, qui peuvent montrer que le dialogue se déroulait en langue vernaculaire.

Dans notre perception actuelle du phénomène des traductions latines d'œuvres vernaculaires, nous pouvons être handicapés par le fait que nous avons appris le latin comme une langue étrangère à caractère savant et que nous peinons à nous orienter dans les différents registres du latin médiéval. Notre vision ne doit pas être déformée par le « jugement de valeur » que nous aurions tendance à porter sur la « qualité » du latin pratiqué par tel ou tel traducteur : même si une simple recette médicale traduite en latin « à la va vite » fait pâle figure à côté du magnifique exercice que constitue la traduction du *Curial* (en réalité une rétro-traduction du *De vita curiali*) par Robert Gaguin, les deux textes sont bien, tous deux, des traductions latines d'œuvres vernaculaires. S'il est peut-être plus aisé, par exemple, à un italianisant de repérer les italianismes d'un texte latin et si ce sont, le plus souvent, des spécialistes de textes vernaculaires qui s'intéressent à ce type de traduction, la recherche est grande ouverte aux latinistes.

Le modèle de description établi et validé durant la journée d'études du 26 avril 2001 sur « Les traductions latines d'œuvres en langues vernaculaires au Moyen Âge : recensement et méthodologie »⁸⁰ permet une appréhension fine au moyen des titres et des colophons – dans

⁷⁸ Organisé en collaboration avec l'École Pratique des Hautes Études et la Société d'Études néo-latines, par Emmanuel Bury et Francine Mora ; les actes de ce colloque viennent d'être publiés : *Tous vos gens a latin. Le latin, langue savante, langue mondaine (XIV^e-XVII^e siècles)*. Études réunies et publiées par Emmanuel Bury, Genève, 2005, 464 p. (*Travaux d'Humanisme et Renaissance*, 155).

⁷⁹ D'après Claude BURIDANT, « Translatio medievalis. Théorie et pratique de la traduction médiévale », dans *Travaux de Linguistique et de Littérature*, t. XXI, 1 (1983), p. 117 [81-136].

⁸⁰ Cette journée a réuni des philologues de toutes nationalités : Sebastiano Bisson (Rome), Giuseppe Di Stefano (Université McGill à Montréal), Frédéric Duval (Université de Metz), Françoise Fery-Hue (IRHT-Paris),

les cas où ils existent –, des incipit et explicit développés, des possibles indications de lieu ou de date. En outre, des précisions sur les contextes de copie ou d'édition des traductions peuvent donner des indices sur leur mode de diffusion et leur mise en circulation.

Il eut été malaisé et très lourd d'établir sur papier un répertoire comportant toutes les entrées requises par un corpus de traductions : auteur originel, titre d'origine, traducteur, titre de la traduction, témoins conservés ... Un tel répertoire aurait nécessité des renvois pénibles et risquait d'entraîner des redoublements dans la présentation des œuvres et des témoins. *Le recours à un logiciel de base données, en ligne, est apparu hautement souhaitable. D'où le choix de saisir les données rassemblées par le groupe Tradlat dans la base BUDE (Base Unique de Documentation Encyclopédique) en gardant la mention de l'origine « tradlat ».*

Conclusion

Le phénomène des traductions latines directement établies sur des œuvres originales composées dans des langues vernaculaires nous amène naturellement à réfléchir et à revoir certaines notions, parfois évidentes, sur la traduction au Moyen Âge. Il s'agit d'abord et avant tout de la fidélité à l'original (pour autant qu'on puisse l'identifier précisément) : quels sont les degrés de fidélité qui se dégagent de ces diverses traductions et à quoi chacun correspond-il ? Dans chaque traduction, d'une gamme qui va de la traduction au plus près de la lettre du texte source au remaniement qui interpole une grande part de matière nouvelle, peut-on voir le reflet des attentes d'un mécène ou de la conception que s'était formé un traducteur à l'égard de son activité « en un temps où la propriété littéraire et le respect scrupuleux de la lettre n'étaient pas le premier souci des interprètes »⁸¹ ? L'étude de ce problème se complique passablement lorsque l'on découvre de possibles traductions dans d'autres langues vernaculaires, dont il faut déterminer si elles remontent à l'original vernaculaire ou à une traduction latine qui aurait servi de « relais ».

À cette question de la fidélité, vient s'ajouter une série d'autres qui constituent en fait le questionnement sous-jacent à tout le projet et auquel, par la fréquentation et le relevé de tous les cas possibles, nous cherchons à apporter des réponses : Que traduisait-on en latin dans les derniers siècles du Moyen Âge ? Pour qui ? Par qui ? Comment ? Et la question la plus brûlante : Pourquoi ? Pour atteindre un plus large public ? En effet, sans être à coup sûr un gage de succès, la traduction latine représentait-elle pour une œuvre vernaculaire la condition d'une diffusion à l'échelle de l'Europe occidentale, donc l'accession à un statut « international » ?

Il est en tout cas certain que les traductions latines d'œuvres vernaculaires contribuèrent à maintenir très longtemps le statut d'universalité du latin à l'intérieur de l'Europe, ce latin médiéval qui était devenu une langue commune aux milieux cultivés de toutes les nations entre lesquelles s'étaient fragmentées la langue et les provinces de l'Empire romain. Cependant, même en tant qu'outil privilégié de communication⁸², le latin médiéval ne

Christine Gadrat (IRHT-Paris), Anna Gudayol (Biblioteca nacional de Catalunya à Barcelone), Tony Hunt (St. Peter's College à Oxford), Jean-Pierre Rothschild (IRHT-Paris), Francisco Javier Santa Eugenia (Meyrin-Genève), Baudouin Van den Abeele (Université catholique de Louvain). L'après-midi du 26 avril 2001 a vu trois communications publiques dans les locaux de l'IRHT : Frédéric Duval (« *Synthèse de la réunion de la matinée et méthodologie* »), Tony Hunt (« *La Lettre d'Hippocrate à César : latin ou français ?* ») et Anna Gudayol (« *Raymond Lulle, Pierre Marsile et François Eiximenis : quelques cas de traductions de langue vulgaire vers le latin sous la couronne catalano-aragonaise* »).

⁸¹ D'après André VERNET, « Les traductions latines d'œuvres en langues vernaculaires au Moyen Âge », p. 230.

⁸² Dans ce rôle d'outil de communication privilégié, le relais sera pris à partir du XVI^e siècle par le latin classique, théoriquement réintroduit dans les écoles par les humanistes et adopté pour la liturgie par le concile de Trente : voir Françoise WAQUET, *Le latin ou l'empire d'un signe, XVI^e-XX^e siècle*, Paris, 1998, p. 11 (*Évolution de l'Humanité*).

saurait être considéré systématiquement comme l'équivalent médiéval d'un « basic English », car les traductions latines d'œuvres vernaculaires présentent fréquemment des amplifications ou des innovations littéraires, tout au rebours d'une réduction au message minimal.

D'où une interrogation hétérodoxe : et si le latin médiéval, cette langue que les hommes des ^{xii^e}-^{xv^e} siècles apprenaient comme une langue seconde, n'avait été, au moins dans certains de ses usages, qu'une langue de « vulgarisation » comme une autre ?

Laurent Brun, Frédéric Duval, Françoise Fery-Hue et Christine Gadrat
(d'après l'article paru dans *Scriptorium*, t. 59 (2005), fasc. 1, p. 90-108,
avec l'aimable autorisation de la revue *Scriptorium*)